

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
----------------	----------	---------	-------------------------------	--------------------	---------

Séance du 11 octobre 2022

- date convocation
6 octobre 2022

L'an deux mille vingt et deux et le onze octobre à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle de la Mairie de Saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire..

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, BELLEC,, BIROL, BRACHET, CERNEAUX
DARSES, DELTOUR FLAUSS, FRANQUE, LEMARECHAL

Absent(s) :

Absents excusés : BELET, DELCUZOUL ROBERT, VEYRIER

Procurations à : VEYRIER à BRACHET - DELCUZOUL à DELTOUR - ROBERT
à BELLEC - BELET à CERNEAUX

Secrétaire : LANZA,

Objet : Convention de servitudes ENEDIS
DCM 2022-10-11 04

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une convention de servitudes a été signée avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou la création de postes de transformation électrique sur les propriétés communales suivantes :

- la pose d'une canalisation sur les parcelles cadastrées Section F numéro 1029 et 1030

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer lesdits actes relatifs aux conventions mentionnées ci-dessus, avec faculté de subdéléguer »

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 12 octobre 2022

et publication ou notification

Du 12 octobre 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

